

Programme

Avec la généralisation des dispositifs de formation à distance, la classe virtuelle constitue une modalité privilégiée de regroupement synchrone. Loin d'être la simple réplique d'une formation en présence, l'animation d'une classe virtuelle requiert des méthodes et techniques spécifiques. Cette formation vous propose de découvrir les fondamentaux de l'animation à distance et d'expérimenter les interactions et activités pédagogiques de l'apprentissage collaboratif.

1. Classe virtuelle, de quoi parle t-on ?

- Similitudes et différences avec les formations en présence
- Une classe virtuelle pour quoi faire ? (5 typologies de classes)
- Les règles de bon usage
- Les fonctionnalités des plateformes
- Les activités interactives et collaboratives

2. La posture de l'animateur à distance

- Techniques et méthodes adaptées aux différentes manières d'apprendre
- Les bonnes pratiques d'animation
- Les erreurs à ne pas commettre

3. L'animation pas à pas

- Se préparer à animer, accueillir
- Choisir les outils en fonction du contexte
- Lancer les interactions et les activités
- Questions, sondages et évaluations.
- Savoir se quitter

PUBLIC CONCERNE

Formateurs, ingénieurs pédagogiques, tuteurs ou animateurs de dispositifs de formation à distance

PREREQUIS

2 à 3 ans d'expérience de l'animation de formation en présence

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 4 à 8 participants en présence

12 à 30 participants à distance

OBJECTIFS

- **Comprendre les spécificités** de la classe virtuelle
- **Concevoir et mettre en oeuvre** des techniques et méthodes d'animation adaptées au dispositif de classe virtuelle

MODALITES

Présentiel : 1,5 jour (10 heures)

A distance : 3 classes virtuelles de 2 heures + 4 heures de travail individuel (10 heures)

TARIF (PRESENCE/ A DISTANCE)

Formation en présence : 2 200 euros

Groupe de 16 participants au maximum, en vos locaux. Intra uniquement.
Dates de la session à déterminer avec vous.

Formation à distance

1. Vous vous inscrivez à titre personnel : 150 euros

2. Vous vous inscrivez en tant que salarié / vous disposez d'un financement de la part de votre OPCA / de votre entreprise : 250 euros

Les inscriptions individuelles, avec ou sans prise en charge, sont payables en une fois, par virement, au plus tard 2 jours après confirmation de la date d'ouverture de la session.

3. Vous inscrivez plusieurs de vos collaborateurs à la formation / vous souhaitez une session privatisée : Tarifs dégressifs à partir de 6 inscrits d'un même établissement, nous consulter.

MODALITES D'INSCRIPTION

Merci de remplir le formulaire proposé sur le site mooc-et-cie.com. Nous vous rappellerons dans les 48 heures.

L'ouverture des sessions est conditionnée par le nombre d'inscrits (12 personnes au minimum).

INFORMATIONS PRATIQUES

CVDL, société qui anime le groupement MOOC et Cie, est un organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture du Rhône. N° de déclaration : 82 69 14156 69. Toutes nos formations en présence et à distance donnent lieu à la signature d'une convention de formation.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre OPCA pour examiner les conditions de prise en charge partielle ou totale des coûts de formation.

Nos formations de formateurs ne sont pas éligibles au CPF.